

# Présentation de la base Hygie

---

Mohamed Ali Ben Halima  
Camille Regaert

# Plan

- **Les objectifs initiaux**
- **Les schémas d'échanges entre le Cnav, la Cnamts et l'Irdes**
- **La structure de la base**

# Les objectifs initiaux

- *Projet statistique innovant*
  - Etudier les relations entre la santé, le travail, la carrière professionnelle et les caractéristiques de l'entreprise
  - Partenariat: IRDES-CNAM-CNAV-DREES
  - Panel de grande taille:
    - 550 000 individus 300 000 établissements
    - 2005-2012 et plus ....
- *Fusion de deux fichiers administratifs : CNAV et CNAM*

# Notre schéma d'échange

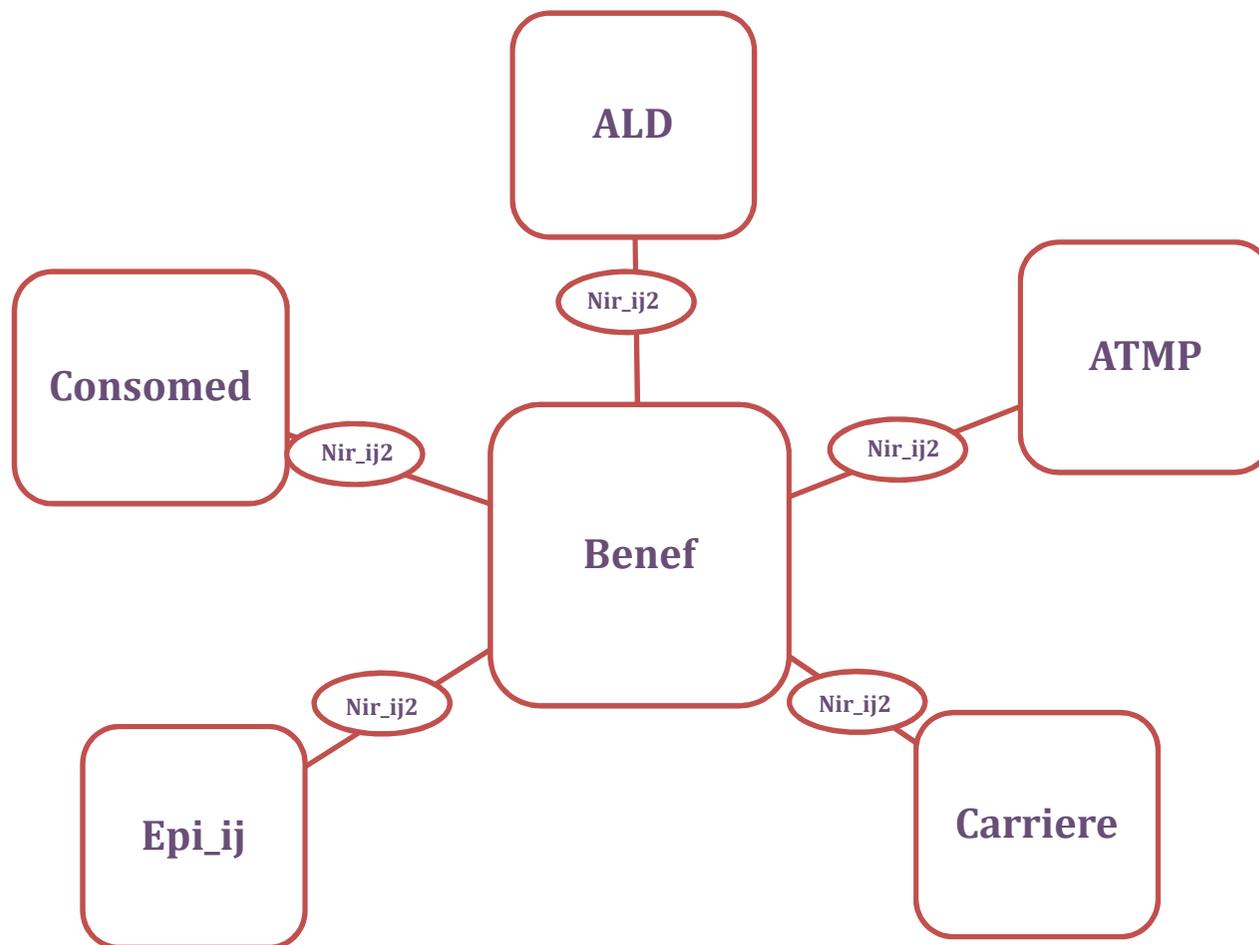
- *En ce qui concerne la CNAV*
  - La CNAV a sélectionné les individus concernés par l'étude à partir de l'échantillon au 1/20<sup>ème</sup>:
    - individus âgés entre 22 et 70 ans en 2005 et de 20 à 74 ans en 2009
    - Ayant au moins un report de salaire non nul au cours de la carrière au Régime général
  - La CNAV (→CNAM) a constitué les identifiants SNIIR-AM concernant les personnes sélectionnées pour l'étude: Un premier niveau d'anonymisation des NIR individu
  - La CNAV (→IRDES) : les informations du SNGC et SNSP anonymisées
- *En ce qui concerne la CNAMTS*
  - La CNAMTS a extrait les informations du SNIIR-AM nécessaires à l'étude. Elle anonymise les identifiants avant transmission à l'IRDES.
- *En ce qui concerne l'IRDES*
  - L'IRDES a réceptionné les données de la CNAV
  - L'IRDES a réceptionné les données de la CNAMTS
  - Les données SNGC-SNSP et SNIIR -AM ont été chaînées par un nouvel identifiant.
  - L'IRDES transfère les données aux partenaires

# Structure de la base de données

## Le filtre de population construit pour le panel 2005 -2008

- **Les « actifs » du régime général vieillesse** : bénéficiaires ayant validé (au moins) 1 trimestre auprès de la CNAV en 2004 et/ou 2005 au titre du salariat ou de périodes assimilées chômage, maladie/invalidité, maternité...
- **Les retraités** : bénéficiaires ayant fait valeur droit à la retraite auprès de la CNAV
- **Le taux d'accrochage** entre CNAV/CNAMTS est de 90,4% ce qui représente 727 533 bénéficiaires.
- **Population d'analyse** : retraités, salariés du privé, chômeurs, personnes en invalidité, en arrêt maladie longue durée ou maternité âgés de 22 à 70 ans en 2005.
- **Sont écartés** : les bénéficiaires ayant cotisé au régime général vieillesse à une période de leur vie mais « perdus de vue » depuis plus de 2 ans : cotisants aujourd'hui au régime des indépendants ou au régime agricole, vivant à l'étranger, chômeurs de longue durée, personnes au foyer...

# Structure de la base de données



# Table BENEf

## Table centrale relative aux bénéficiaires

### Principales informations contenues dans la table :

- **Général** : âge, sexe, département de résidence, pays d'origine (4 classes)
- **Occupation** : statut (actif, retraité), PCS (mal renseignée), conditions emploi (temps plein / partiel)
- **Statut d'assurance maladie** : CMU, exonérations du TM, ALD (0/1)
- **Retraite** : date et montant
- **Dernier employeur connu** : SIRET, code NAF
- Récapitulatif du montant total des prestations (nature et espèce) versées par l'AM

### Quelques caractéristiques de la population en 2010:

- Age moyen = 48,7 ans
- Taux de femmes = 49,5 %
- Taux de retraités = 17,9 %
- Taux de CMU\_C = 3,1%

# Table CONSOMED

## Principales informations contenues dans la table :

- Consommations médicales **agrégées par postes de soins** : MG, Spécialistes, Dentistes, Hôpital, Médicaments, Autres
- **Dépenses** (réelles et remboursées) **et volumes** de consommations (nombre de séances, de journées d'hospitalisation...)
- Les dépenses remboursées sont déclinées par organisme chargé de la prestation : RG, autres régimes, CMU, AME...
- Motifs d'exonération du TM éventuellement associés

## Quelques caractéristiques de la consommation en 2010 (2005):

- % de non consommant (dépense totale = 0) = 12,9% (10,2 %)
- Dépense totale moyenne (hors 0) = 1 507 € (1 275€)

# Table ALD

## Statut d'exonération du TM pour ALD ou maladie professionnelle des bénéficiaires

### Contenu de la table :

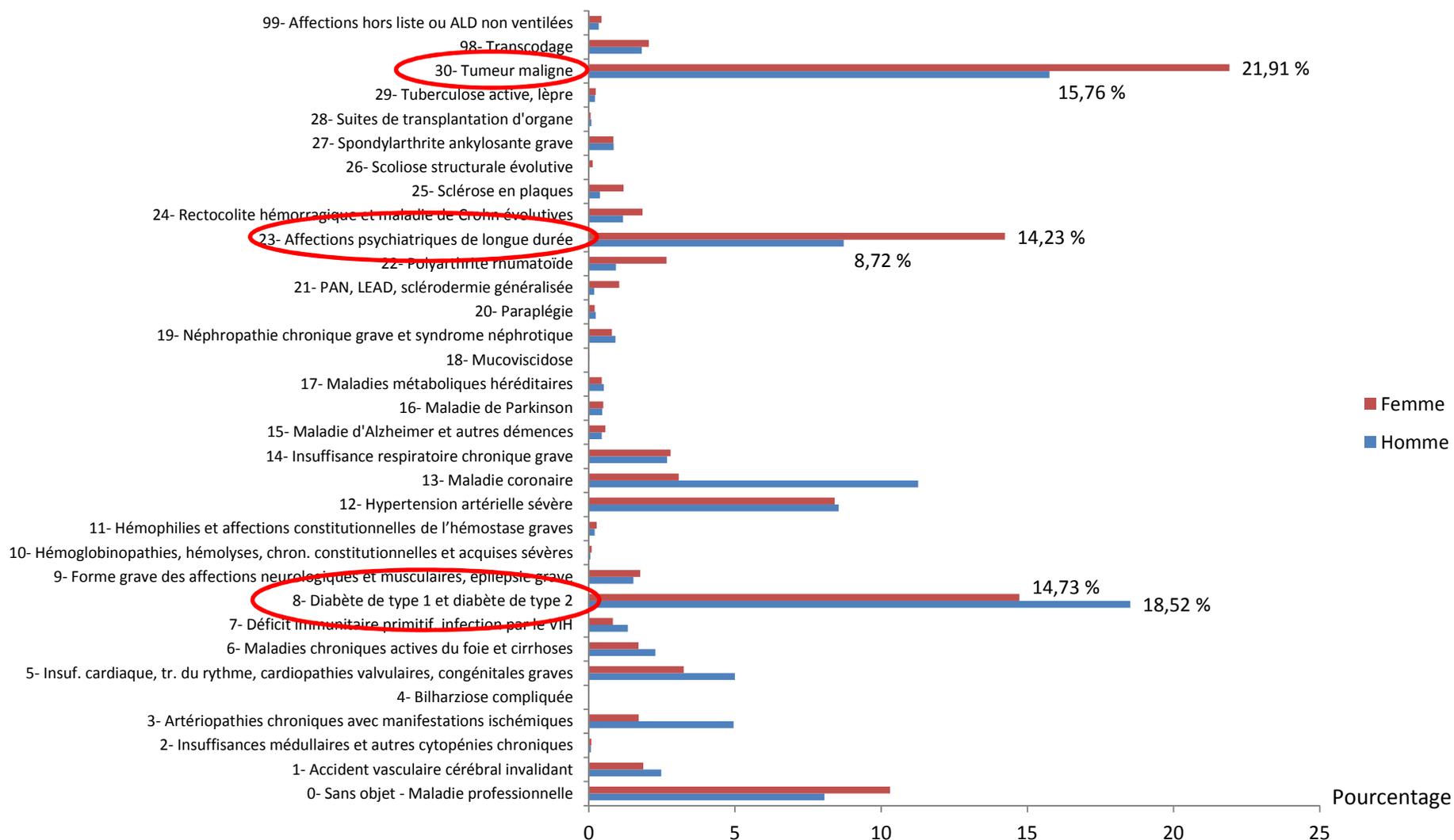
- **Nature du motif d'exonération** (ALD, MP)
- **Caractéristiques de l'ALD** : numéro, date d'entrée en vigueur, motif médical

### Quelques caractéristiques de la table :

- 1 ligne par n° d'ALD distinct par bénéficiaire
- 10,4% des bénéficiaires ont une exonération ALD en 2010
- ALD les plus représentées : tumeur maligne (18,4%) et diabète (17,6%) en 2010

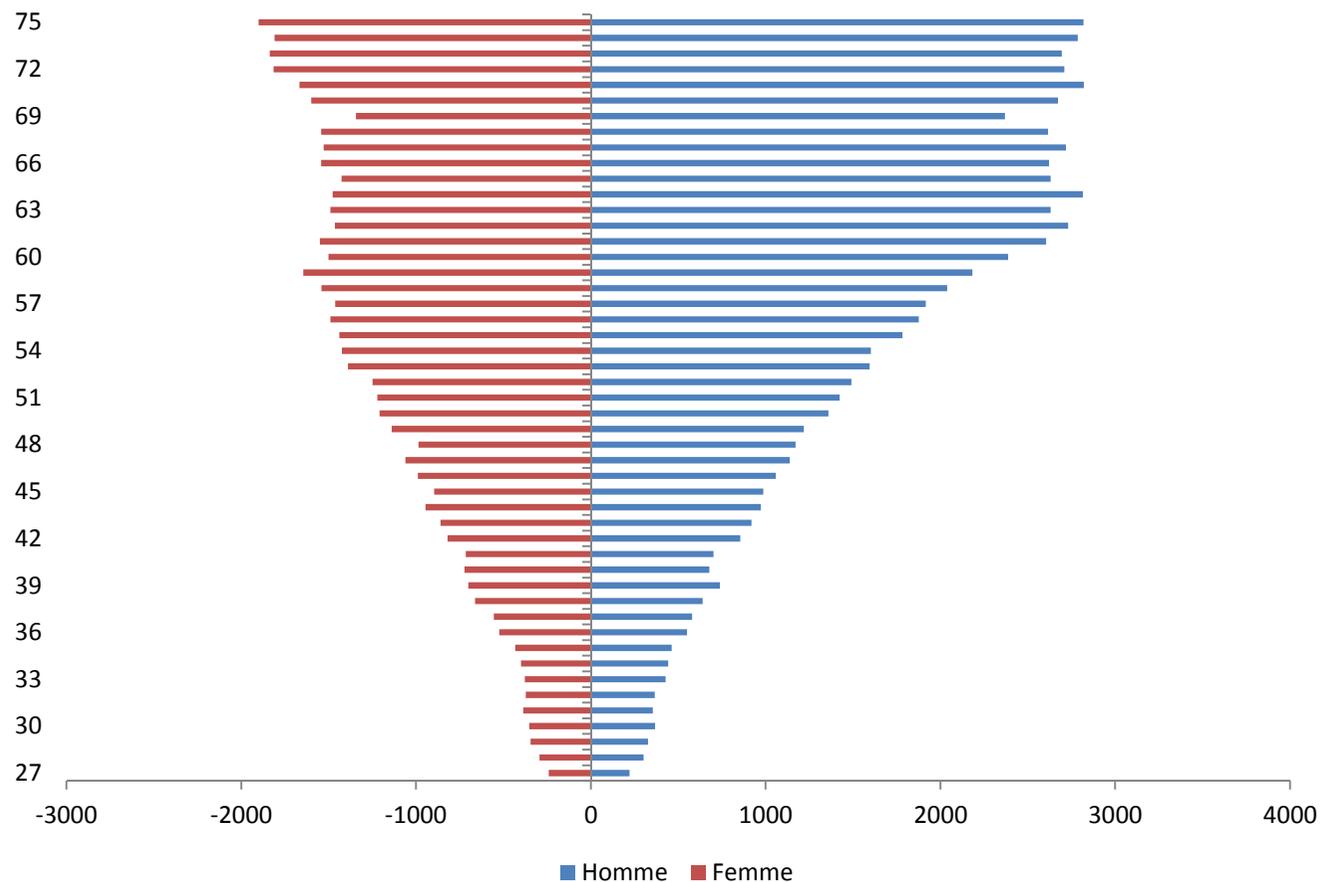
# Table ALD

## Répartition des ALD selon le genre en 2010



# Table ALD

Pyramide des âges des personnes ayant déclarées une ALD en 2010



# Table CARRIERE

**Table d'historique de « carrière salariale » :** 1 année par enregistrement (moyenne de 22 années par bénéficiaire soit 19 580 619 observations en 2010)

## Contenu de la table :

- Nombre de **trimestres cotisés et validés** selon le régime (général ou autres)
  - Un versement de salaire équivalent à **200 heures du SMIC** valide un trimestre. En 2013, il faut percevoir une rémunération au moins égale à 1 886 € brut, pour valider un trimestre
- Nombres de **périodes assimilées** selon le motif : maternité, chômage, arrêt maladie longue durée, service militaire
  - **Période assimilée Maladie:** Une période est assimilée à un trimestre d'assurance chaque fois que l'assuré a bénéficié de **60 jours** d'indemnisation au titre de l'assurance maladie.
  - **Période assimilée Accident de travail:** Une période est assimilée à un trimestre d'assurance chaque fois que l'assuré a bénéficié de **90 jours** d'indemnisation.
  - **Période assimilée Chômage:** Il est validé autant de trimestres assimilés que l'assuré réunit de fois **50 jours** de chômage indemnisé, dans la limite de quatre trimestres par année civile.
- **Salaires** : déplafonné, plafonné SS et AVPF

## Quelques caractéristiques de la table en 2010 (2005):

- Salaire déplafonné mal renseigné surtout pour les années anciennes.
- Salaire plafonné moyen = 19 389 € (17 626 €)
- Proportion d'individu ayant cotisé quatre trimestres au chômage: 7,5% (6,91%)

# Table ATMP

**Prestations versées au titre d'un épisode ATMP** : en espèce (indemnisations) ou en nature (consos médicales)

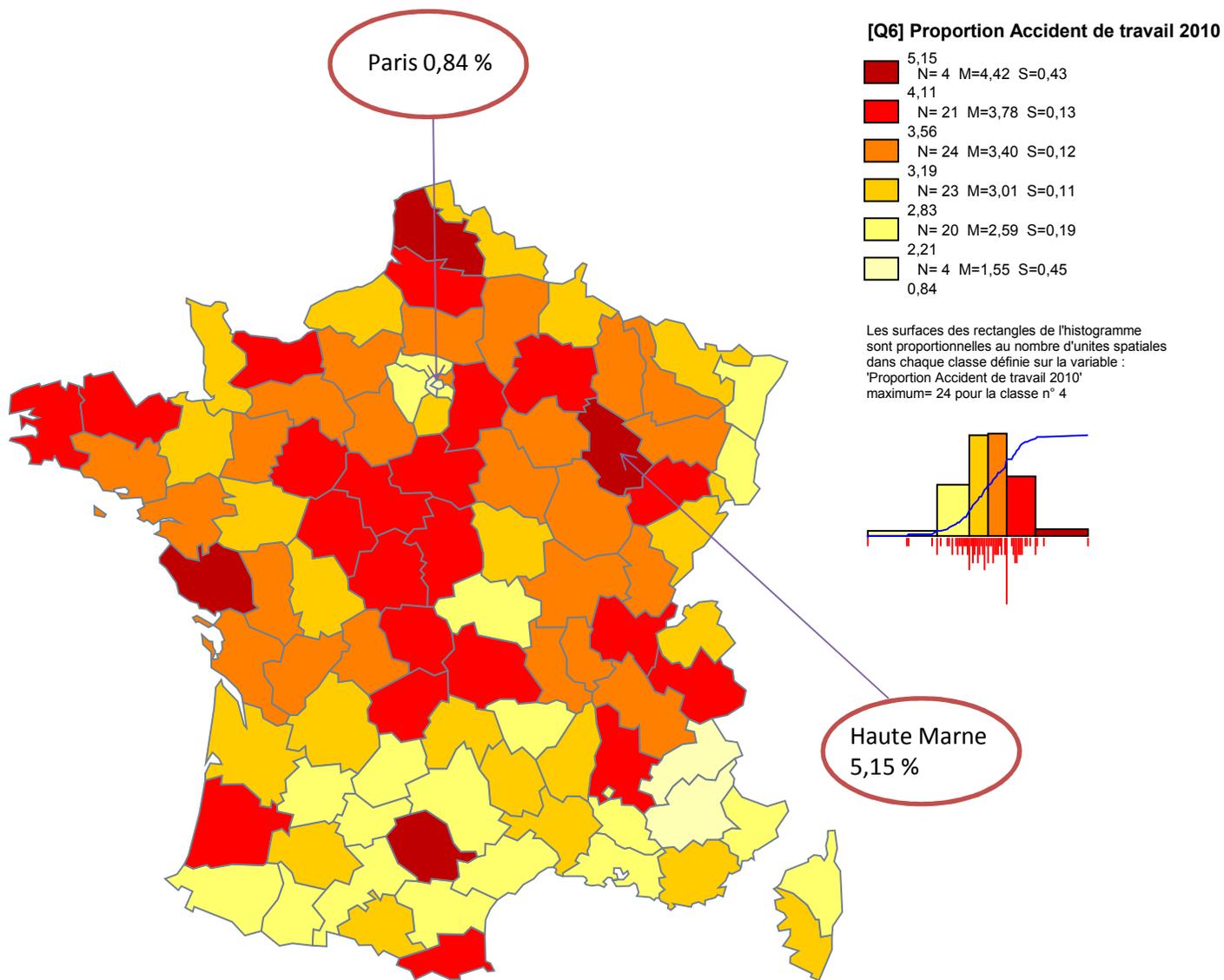
## Contenu de la table :

- **Caractéristiques de l'épisode** : n°, nature, n° de sinistre associé
- **Caractéristiques du sinistre** : nature (AT, ATJ, MP), caractéristiques médicales (n° de tableau, n° de syndrome), date et heure de survenue
- **Caractéristiques de la victime** : profession, ancienneté, niveau d'incapacité, montant de la rente versée
- **Durée et montant** indemnisé pour l'arrêt
- **Toutes les consommations médicales liées à l'épisode d'ATMP** (variables construites sur le même modèle que pour CONSOMED)

## Caractéristique de la table :

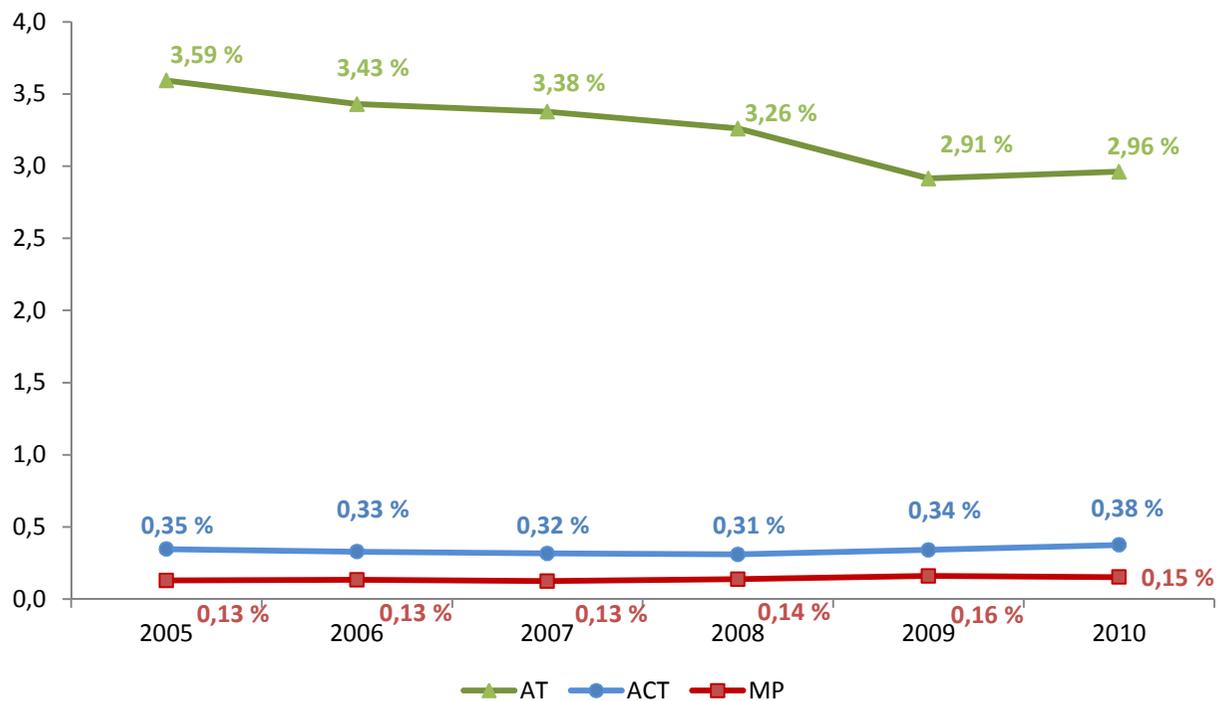
- 1 ligne par épisode (donc plusieurs lignes par sinistre potentiellement)

# Table ATMP



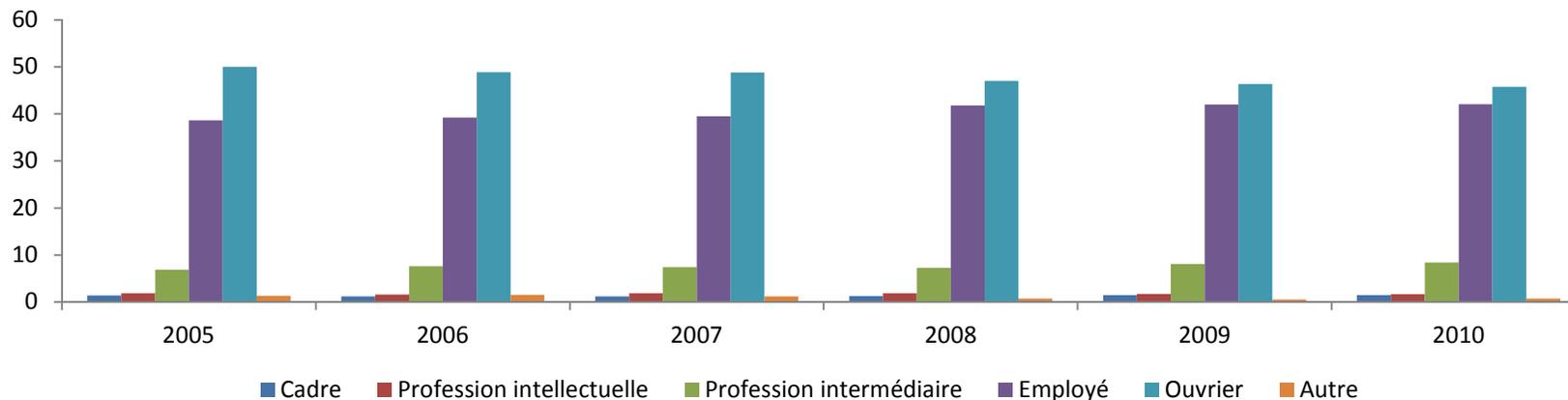
# Table ATMP

Evolution de la proportion des AT-MP

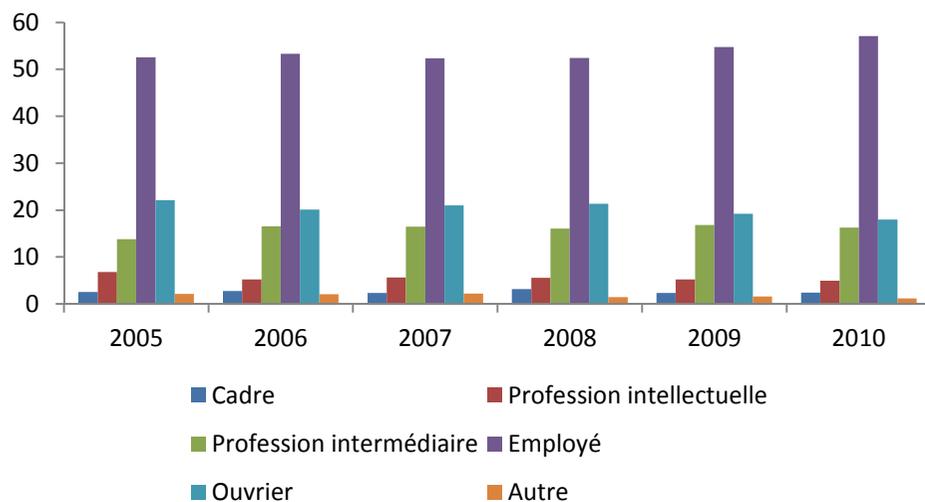


# Table ATMP

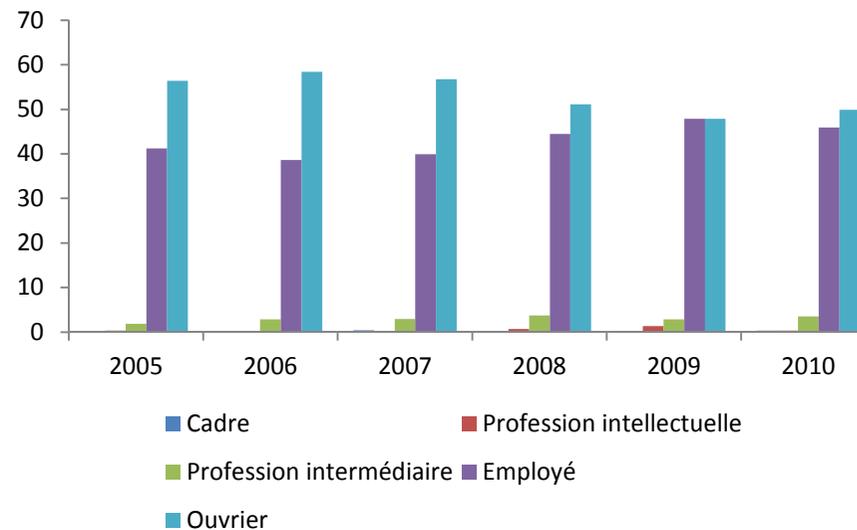
Répartition des accidents de travail par profession (en pourcentage)



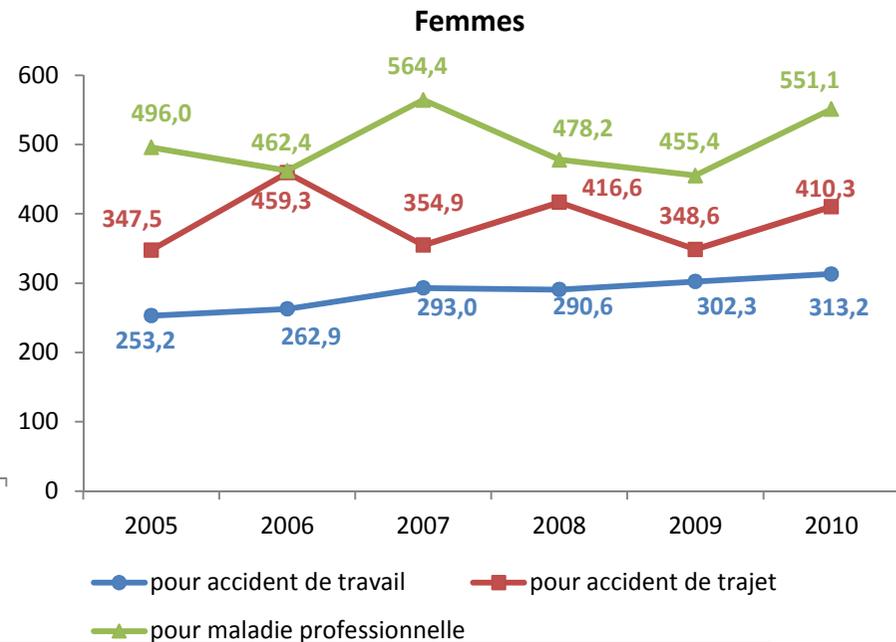
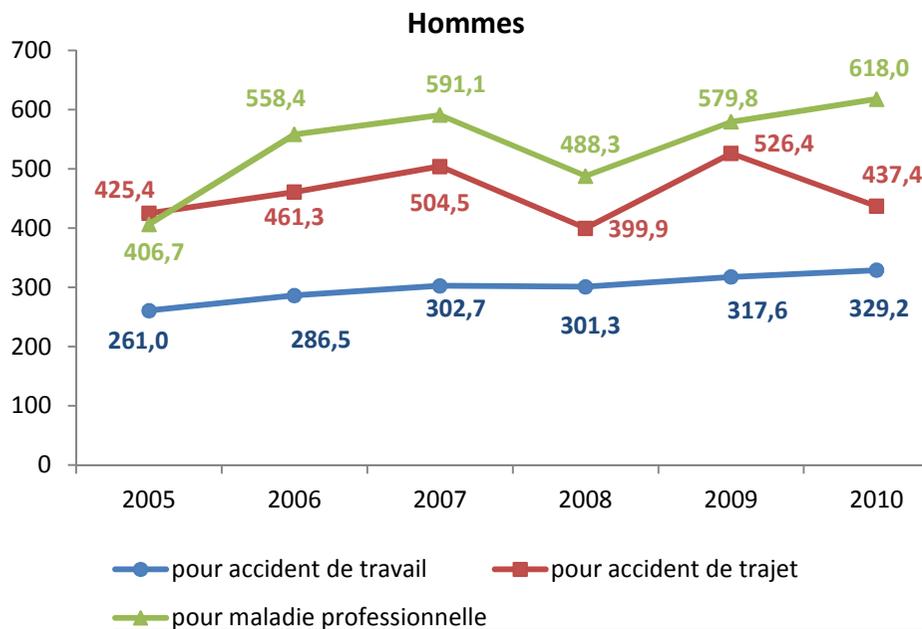
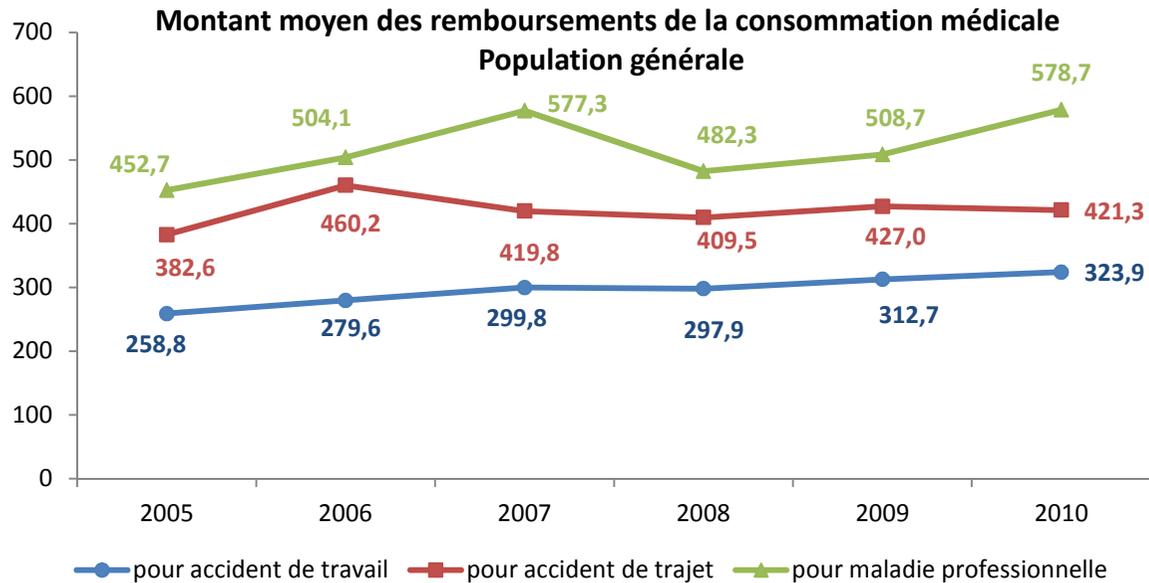
Répartition des accidents de trajet par profession (en pourcentage)



Répartition des maladies professionnelles par profession (en pourcentage)



# Table ATMP



# Table EPI\_IJ

**Reconstitution des arrêts de travail (maladie et ATMP) sur la base des indemnités journalières versées par la CNAMTS**

**Contenu de la table :**

- Nature du risque couvert (maladie ou AT)
- Date de début, de fin (**durée**), **montant total d'IJ versées**
- **Typologie de l'arrêt** et des IJ versées : existence d'un délai de carence, IJ normales, majorées ou partielles, arrêt < 3 mois, > 3 mois ou > 6 mois
- Arrêt en rapport avec une ALD , spécialité du prescripteur de l'arrêt

**Quelques caractéristiques de la table :**

- 1 ligne par épisode (épisodes reconstitués sur la contiguïté des périodes d'indemnisation)
- Montant moyen des IJ versées sur toutes les années: 1 448€
- **Durée d'un arrêt maladie** : moyenne = 38,4 j

Pour nous contacter:  
[hygie@irdes.fr](mailto:hygie@irdes.fr)

#### Menu

- Accueil
- Présentation de la base
- Comité d'exploitation et équipe
- Dictionnaire des codes
- Bibliographie
- Recherches en cours

#### SEMINAIRE

- 20 mai 2014 : Les arrêts de travail : prévention, couverture optimale et conséquences sur les parcours professionnels

#### ACTUALITES

- 10 janvier 2013 : Duration of Sick Leave, Income and Health Insurance: Evidence from French French linked employer-employee data. Ben Halima MA, Regaert C., Economics Bulletin, vol. 33, n°1, 2013, 46-55.  
▶ Sur le site Economicsbulletin 
- 15 octobre 2012 : Sick Leaves: Understanding Disparities Between French Departments   
Ben Halima M. A., Debrand T., Regaert C. (Irdes). Document de travail n° 50. 2012/10
- 20 juillet 2012 : Arrêts maladie : comment expliquer les disparités départementales ? Premières exploitations de la base Hygie
- 22 novembre 2011 : Dictionnaire des codes 2005-2008

#### ACCUEIL

Lorsqu'un assuré est amené à cesser son travail pour cause de maladie, de maternité ou d'accident de travail, et sous certain conditions d'éligibilité, la Sécurité sociale lui verse en compensation des indemnités journalières ou prestations en espèces. Le Indemnités journalières (IJ) sont comptabilisées dans les Comptes de la Santé sous la dénomination « Aide aux malades ». Elle représentent un peu plus de 5 % des dépenses de santé (5,2 % en 2006). Les IJ maladie versées par le Régime général représentent, en 2006, 5,6 milliards d'euros, les IJ maternité 2,4 milliards d'euros et les IJ accidents du travail 2,2 milliards d'eur

En France, les indemnités journalières (IJ) ont connu des rythmes de croissance très élevés à la charnière des années 1990 et 2000, spécialement de 1997 à 2002. Ces rythmes de croissance étaient différenciés selon la nature du risque couvert (maladie ou accident du travail et maladie professionnelle), la durée de l'arrêt (IJ de plus ou moins trois mois) et l'âge des assurés. Le volume d'indemnités journalières par salarié a cependant diminué depuis la fin de l'année 2003.

#### PARTENAIRES



# Merci de votre attention

